COMmunication
UNSA Cheminots
LORRAINE

FLASH N°10 DE L'EIC LORRAINE

Metz, le 4 décembre 2014

L'UNSA force de proposition

CCR:

• Suite à vos demandes lors de nos tournées syndicales concernant les frais et la perte d'EVS occasionnée par les formations CCR, l'UNSA Ferroviaire a immédiatement interpellé la DCF en CPC et demandé une audience à la Direction de l'EIC Lorraine.
Nous avons été reçus le mardi 2 décembre et avons obtenu:

Pour les formations CCR se déroulant à Lyon :
Une gratification de 100€ en plus des allocations de déplacement réglementaires pour toute semaine passée à Lyon avec effet rétroactif. (Solde de janvier)

Pour toute formation postérieure à celle de la CCR, devant se passer à Lyon et notamment celles liées à la prise en main des outils de la GOC:

L'EIC Lorraine prendra en charge l'hébergement (réservation et paiement) et les allocations repas pour la semaine seront versées aux agents comme pour la VAS. Ceux qui ne souhaitent pas rentrer dans ce dispositif percevront les allocations de déplacement réglementaires (complète et repas) comme actuellement.

• De plus, à la mise en service de la CCR, l'EIC s'engage à verser à tout agent devant intégrer la CCR, une gratification exceptionnelle.
Le montant de cette gratification sera le même pour tous mais n'est encore pas défini par la Direction.

UNSA-Cheminots Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tèl. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org

PCD :

Lors de la réunion DP du 26 novembre, la Direction s'est engagée à étudier l'opportunité de gratifier l'engagement et l'investissement des agents concernés, à l'issue de la montée en charge liée à l'ERTMS (prévue au printemps 2015). Le montant n'est encore pas défini.

Ci dessous notre déclaration lue en CPC du 27 novembre :

« Monsieur Le Président,

Le Centre de Commande et de Régulation Lorrain, situé à Pagny sur Moselle va entrer le 5 avril 2015 dans la première étape de sa phase d'exploitation avec la mise en service de 4 secteurs circulation : Onville-Novéant, Metz-Ouest, Metz-Est et Metz-Ville.

Les besoins de formation ont été séparés en 13 modules. Le volume de personnes à former et les impératifs de production conduisent à un lissage de ces formations sur une période continue de sept mois, soit de septembre 2014 à mars 2015.

Les formations ont commencé depuis bientôt trois mois et bon nombre de collègues ont alerté l'UNSA Ferroviaire, première organisation syndicale sur l'EIC Lorraine. En effet, ils subissent actuellement une perte de salaire conséquente due à la perte des primes de nuit, de dimanche et de fêtes.

De plus, certaines formations se déroulent à Lyon et l'allocation complète réglementaire ne suffit pas à payer les frais engendrés par le déplacement. Pour exemple, le prix de quatre nuits à Lyon dans un hôtel préconisé par l'EIC Lorraine est de 300€. Reste encore à se nourrir ! Pour l'UNSA Ferroviaire, il est anormal que des agents soient contraints de mettre de leur poche pour subir une formation imposée par l'entreprise.

Les cheminots lorrains n'ont pas demandé la mise en place de la CCR. Cette situation est donc inadmissible. C'est la double peine, en plus de subir une mobilité forcée, nos collègues perdent de l'argent depuis plusieurs mois. Nous vous demandons, Monsieur le Président, de remédier à cette situation dans les plus brefs délais et de nous tenir au courant de la solution proposée.

Merci de votre attention. »

Contact : **Pascal SCHMITT : 06 81 57 04 64**
Adrien RAUCH : 06 83 05 38 06

UNSA-Cheminots Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tèl. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org